

Synthèse des comptes-rendus

(Baudouin + Laurence VdP + Fabien) et commentaires (Thierry, Fabienne)

La séance, proposée par la Commune, avait pour objectif de « *présenter les projets de travaux de réalisation d'un bassin d'orage sous la place de Saint-Job ainsi que les travaux de réfection de l'égouttage et de la voirie de la chaussée de Saint-Job* ». Il s'agit d'un enchaînement d'interventions qui interviendront dès février 2012, à savoir :

1. Gunitage du collecteur d'égout sous la chaussée de Saint-job
 2. Bassin d'orage place Saint-Job
 3. Rénovation de la chaussée de Saint-Job
 4. Collecteur latéral av. Prince de Ligne
 5. 2 projets de parkings (Prince de Ligne + face au Sequoïa)
- X. Non abordé lors de la réunion, la Commune a d'autres projets en réserve :
- travaux stib rue du Ham pour le remplacement des rails de tram et la réfection de la voirie comme ce fut fait pour l'av. Carsoel (2014 ?)
 - suite de la chée de St Job au-delà de l'avenue de la chênaie
 - construction d'un bassin d'orage du côté de la Vieille rue du Moulin à hauteur de l'avenue Hoche...

1. Gunitage du collecteur d'égout sous la chaussée de Saint-job

Début des travaux le 06 février. Durée: 90 jours ouvrables si tout va bien.

Contact : Info Chantier Vivaqua - David Verhaegen (02/518.85.24)

Communication : proviendra de Vivaqua et sera relayée via site de la commune.

L'égout est devenu poreux, il est plein de fissures et de crevasses et les affaissements de terrains se multiplient. La Commune doit se mettre à l'abri de plaintes si jamais un accident grave en résultait. Pour y remédier l'égout sera traité par "gunitage". Cela consiste à projeter sur les parois de l'égout du béton chargé de fibres de fonte, sur une épaisseur de 8 cm.

> À l'objection que l'égout, de capacité déjà insuffisante, en serait étranglé de 16 cm, la Commune reconnaît que la situation sera plus défavorable qu'actuellement pendant des mois et des mois jusqu'à ce que le nouveau bassin d'orage arrange tout. Cela n'aurait-il pas été plus malin de creuser d'abord le bassin d'orage? Réponse embrouillée de procédures, de délais, de disponibilité de l'entrepreneur. L'urgence de remettre en état la voirie - et ainsi protéger les logements qui se fissurent - est mise en avant pour justifier les travaux de gunitage avant ceux du bassin d'orage. Autre argument de la Commune : la surface intérieure rénovera ainsi que la rigole plastique du fond redonneront une qualité d'écoulement efficace et les actuels déchets/accumulations qui font des contre pentes seront éliminés.

Le gunitage ne peut pas se faire dans un égout plein. On procédera par section de 100 m avec une station de pompage qui pompera chaque fois l'eau de l'amont vers l'aval de la section traitée via un tuyau de 400 (c'est-à-dire 40 cm de diamètre) le long de la chaussée de St Job.

> L'accès aux maisons pourra ainsi représenter un problème. L'entrepreneur doit encore en discuter, et fera son possible pour que cela ne cause pas trop d'ennui aux habitants concernés... Selon lui, cela ne devrait quand même pas être 'si grave'. Les travaux sur un tronçon de 100m durant environ 5 jours avant de se déplacer. Pour illustrer, le chantier de gunitage nécessitera une installation comme celle de la fin de semaine au carrefour de la rue Benaets (accès maison impossible sur 13 m) + tuyau de 40cm de diamètre sur 100m.

Tous les drains qui sont actuellement reliés à l'égout 'devraient' être préservés. Il s'agit d'une phase de travaux préparatoire au gunitage qui a nécessité, en fonction de l'état des raccords, soit un remplacement complet du raccord soit l'introduction d'une « chaussette » pour colmater les petites

fuites. Malgré cela, tous les raccords ne sont pas connus et, s'y on s'y prend mal, l'eau finira par l'emporter en s'infiltrant là où ne l'attend pas, et bien entendu fera du dégât. Mais « ce n'est quand même pas la faute de la Commune si l'on a construit dans le lit d'une rivière ».

> Une question a été soulevée concernant les caves des habitations le long de la chaussée. Si le collecteur et les raccords sont si bien colmatés, l'eau contenue dans le sol cherchera un nouveau chemin et se retrouvera probablement dans les caves voisines, non étanchéifiées... L'entrepreneur reconnaît la situation et invite les propriétaires soit à réaliser une barrière d'étanchéité par l'extérieur du logement, soit à réaliser un cuvelage de la cave par l'intérieur « comme cela ces eaux-là ne passeront pas par chez vous!!! ».

Un participant a demandé si le gunitage ne risquait pas de subir des microfissures au séchage à cause des vibrations du trafic. Réponse Hydrobru: très confiant dans les qualités, les performances de la technique (ciment armé de fibres métalliques).

> La mise en œuvre du remblai, le tassement, le damage n'a pas été évoqué au sujet du sol entre le collecteur et les futures nouvelles fondations de chaussée.

Au vu de l'urgence, savoir si tout cela est vraiment la meilleure option n'est pas la bonne question. Il faut faire quelque chose rapidement à cause du risque d'accident et la Commune a refilé la responsabilité à Vivaqua (intercommunale) qui ne se présente pas aux élections communales et que l'on pourra blâmer pour le mauvais travail ou la mauvaise solution.

> La question d'un double égouttage est simplement mise de côté, impossible, impayable et pourtant « la Commune aimerait tant remettre le Geleytsbeek à ciel ouvert, mais... ». Pour toute réponse aux alternatives à envisager, il est répondu que la commune envisage en plus du bassin d'orage de la place Saint-Job, un autre bassin en bas de la Vieille rue du Moulin. Il n'a pas été question de l'ouverture de la chaussée pour remplacer une quelconque section du collecteur. Cools a répété ce qu'il a déjà dit +/- au Comité Zone 30: question budget, il n'envisage même pas le remplacement du collecteur, mais je pense que c'est aussi (surtout) une question de trafic et de mobilité.

La question du lit du collecteur n'a pas été soulevée.

LES « BONS TUYAUX » DE THIERRY (je n'ai pas trouvé mieux ! il est 23h passé...)

Ma première inquiétude est l'étranglement de la section de ces 16cm. Le collecteur fut calculé pour une certaine urbanisation à une époque « que les moins de 20ans ne peuvent pas connaître » et les plus de 80ans n'ont pas pu estimer ce qu'elle serait au XXI^e siècle. Aujourd'hui, ce collecteur est tout simplement sous-dimensionné et le réduire ne fera qu'empirer la situation. La dimension du collecteur ayant été calculé en fonction des pluies exceptionnelles... considérées à l'époque... hors il ne faut pas être météorologue pour savoir que ces dernières années la fréquence de ces pluies exceptionnelles a augmenté de sorte qu'une inondation ponctuelle tous les 10ans était « acceptable », trois fois par ans désormais l'est beaucoup moins.

Ma seconde inquiétude est le support du collecteur. En effet, le conduit actuel est réputé « poreux », « percé », « cabossé », « affaissé »,... bref en piteux état. Et le sol qui le supporte ????? La médiocrité naturelle du sol ne laisse aucun doute sur l'état de mouvement de celui-ci. Drainé depuis des décennies, le sol est parti à petites doses laissant apparaître ci et là des affouillements visibles en surface. Quand on voit la méthode utilisée pour combler les trous ainsi formés on peut en être interpellé. Tout le monde a pu un jour jouer dans le sable, faire un trou, et le combler... en le tassant ! J'ai pu observer les différentes entreprises (pas toutes, pas que ça à faire) à l'œuvre : jamais vu un tassement de comblement suivant les règles de l'art : par couche successives de 20cm damées. La méthode habituellement utilisée est le remblai de masse (un bon camion) le plus souvent aujourd'hui en sable stabilisé (sable + ciment à sec) le tout formant finalement une sorte de béton après avoir capté l'humidité du sol. Mais le sable stabilisé doit se damer aussi !

Troisième inquiétude, il y a à après le Sequoia un affaissement du collecteur, il forme comme un coude vers le bas, une sorte de siphon plat. En d'autres termes, mais je n'ai pu le vérifier dans le sol (ni habilité, ni devin), mais de source Hydrobru, le collecteur est lui-même affaissé. Il forme désormais un obstacle à l'écoulement continu des effluents de sorte qu'en cas de mise en charge (forte pluie), une perte de charge (sorte de frottement freinant le fluide) se crée ce qui freine le passage, engorge la canalisation en amont, met celle-ci en surpression (pour mémoire un égouttage est prévu pour un écoulement gravitaire sans pression et dans le sens haut vers le bas) et rejette son trop plein par tous les moyens possibles, votre cave par exemple. Mon avis sur le sujet : il faut ouvrir la chaussée, découvrir entièrement le collecteur et le remplacer pour rétablir la continuité.

Ce sujet est de la responsabilité d'Hydrobru aujourd'hui en termes d'action mais de la responsabilité de la Commune par défaut de prévoyance, et je dirai même des personnes qui ont en charge l'entretien du réseau depuis sa création. Le rejet systématique de responsabilités par M. Cools sur Hydrobru à ce sujet et bien la preuve de sa volonté de se décharger de sa gestion.

2. Bassin d'orage place Saint-Job

Durée : début le 6/02 et peut aller jusqu'en mars 2013 et au-delà en fonction des aléas (entrepreneur à eu confirmation de la mission 15 jours avant la réunion. Son programme reste discutable)

Le calcul du volume du bassin d'orage a été expliqué par l'entrepreneur. L'objectif étant de réduire au maximum les problèmes du point le plus critique de la chaussée à savoir face à l'avenue Dolez (lieu de recoupement des canalisations venant de la Place et de la Vieille rue du Moulin).

> Pour supprimer ce problème les solutions sont : bassin d'orage de **Xm³** place Saint job et autre bassin d'orage de 2000m³ envisagé Vieille rue du Moulin.

Les travaux commenceront par trois mois de fouilles pour repérer d'éventuels vestiges du château de Carloo. Ces trois mois sont une imposition de la Région.

Le nouveau bassin viendra à côté du bassin existant, et aura pratiquement la longueur du terre-plein de la place. L'entrée, ou le captage, se fera du côté de la rue Prince de Ligne. L'entrepreneur a demandé de fermer la chaussée de St Job en face des quatre dernières maisons de la place, soit le magasin de jouets en bois, Dandoy, et autres (?). Cools dit que ce n'est pas possible, mais rien n'est arrêté.

> Toujours est-il que le marché a été attribué, que la fermeture est sur le plan, et que si l'entrepreneur doit modifier toute l'économie du chantier, ce serait étonnant que cela se fasse au même prix. Le plan de circulation du chantier devait être discuté le jeudi 26/01 avec les services de Police.

Cools a demandé aux commerçants concernés (rien à voir avec du chantage) : ne vaut-il pas mieux une douleur intense pendant un temps plus court plutôt que de subir moins d'ennuis pendant plus longtemps?

> Avec le calendrier prévisionnel, ces commerçants ont toutes les raisons de craindre que les fêtes de fin d'année ne seront pas pour eux. Les mois de novembre et décembre représentent leur plus gros chiffre d'affaire, il est hors de question de bloquer la place durant cette période.

Le bassin aura des murs emboués, construits bien entendu avant le creusement. Quant au charroi pour l'évacuation des milliers de m³ de terre, on dit qu'il "devrait" partir par l'avenue Prince de Ligne, mais ici non plus, rien n'est arrêté. L'entrepreneur s'est bien gardé d'être trop précis.

> Si, comme certains l'ont suggéré, la dégradation de l'égout de la Chaussée de Saint Job, qui s'est accélérée ces cinq dernières années alors que l'égout a un siècle (dixit Cools), était attribuable à la STIB qui y fait passer 345 bus par jour, nous avons tout à craindre si la direction d'évacuation des terres pointe vers l'ouest. Cela m'étonnerait que l'on oblige les camions à faire un énorme détour par la chaussée de Waterloo ou par la rue Jean et Pierre Carsoel. Une autre question subsiste, comment est prévu le stationnement des camions en attente de chargement ? Revois vers la réunion du plan de circulation du chantier discuté jeudi 26/01.

Pour avoir une capacité de rétention d'eau suffisante, il faudra creuser jusqu'en dessous du niveau de l'égout. La vidange se fera par des pompes, (et en appliquant la loi de Murphy?).

Pour ce qui concerne la place de Saint job : le contrat conclu avec la société prévoit que la place doit être remise en son pristin état. Il n'y aura plus aucune possibilité d'adaptation de quoi que ce soit quand tous les trous seront rebouchés. La sécurité des arbres qui bordent la place et de leur système racinaire est garantie.

Si le bassin d'orage va tout arranger, pour la Commune et l'entrepreneur, ne nous trompons pas sur le TOUT. Ce qui dévale de la Vieille rue du Moulin et de l'avenue Dolez est un autre problème.

> Cools offre une vision divisée des projets par bassins versants. Il serait pertinent de disposer d'une vision plus large comprenant l'ensemble des travaux envisagés pour le collecteur du Geleytsbeek.

A nouveau selon Cools, et en application des recommandations urbanistiques prescrites par la Commune, plus aucun projet ne peut aggraver la situation du réseau existant. L'eau de pluie doit être gérée au niveau de la parcelle (mais pas par des propositions d'infiltration, il s'agit à nouveau de proposer des bassins d'orage ou bassins de rétention).

> Il semblerait que la Commune soit entrain de mettre en place une prime pour toute mesure visant à améliorer la gestion des eaux (de pluie et/ou usée ?) au niveau de la parcelle.

LES « BONS TUYAUX » DE THIERRY

C'est une solution comme une autre, une bassine un peu plus grande. En réunissant toutes les caves des riverains ont dépassé la capacité des 4000m³. Aujourd'hui, beaucoup d'entre nous ont pris des dispositions techniques (clapets anti-crue, colmatage des couvercles de visites, murs devant les fenêtres, et j'en passe. Bref, nous riverains avons pris les mesures pour sauver nos (im)meubles, à grands frais parfois, en faisant le choix financier entre l'amélioration énergétique ou le bain de boue, voire peut-être entre des vacances au sec ou le même bain de boue, sans indemnisation alors que le problème vient de l'extérieur. Réponse des autorités : nada, chnol, nieks,... silence radio... enfin non, on a pu entendre des petites phrases comme « vous n'aviez qu'à pas acheter cette maison », « vous saviez que le terrain était mauvais »,... Merci pour cette intellectualité politiquement responsable d'avoir accordé les permis de construire et d'avoir oublié d'entretenir en bon père de famille l'équipement commun.

Bref, la bassine n°2 de la place ne sera qu'un petit volume tampon. Et puisque les jeux sont faits... espérons que nous nous trompons, moi le premier.

Si le charroi passe par la chaussée de saint-job, il faut directement interpellier la Police pour non respect de la zone max 3,5T.

3. Rénovation de la chaussée de Saint-Job (tronçon place St Job/av Wanzijn)

Durée : juillet/aout 2012 (soit 60 jours calendrier)

Le coffrage de la chaussée sera refait (remise en état depuis les fondations), de manière à s'assurer qu'il n'y a plus de cavités et que la densité du sous sol est bonne partout.

> C'est ici que la remarque sur les drains inconnus et les infiltrations non cartographiées prend tout son sens (voir paragraphe sur le gunitage), mais comme on saucissonne l'information, chaque problème est isolé de ses conséquences. Rien à propos de l'état du sol en profondeur, rien à propos de sondage par ultrason.

On veillera à ce que les trottoirs aient partout une largeur minimum, mais ce minimum n'est pas précisé. Tout est encore possible, dit Cools pour rassurer tout le monde. Une demande a été formulée pour savoir si un aménagement "stylistiquement" zone 30 serait prévu, s'il n'y avait pas un cahier des charges à respecter. Cools a pris note qu'il pourrait embellir la chaussée et mettre des grands 30 sur le macadam, mais, selon lui, il n'existe aucune contrainte particulière pour l'aménagement des zones 30.

> Il semble possible d'avoir une discussion sur la rénovation de la chaussée, il est nécessaire de s'organiser pour pouvoir en discuter si pas avec Cools, avec le(s) fonctionnaire(s) communaux que nous avons rencontrés lors de cette réunion. Pour commencer, il faudrait demander à voir les plans. Ce serait intéressant de proposer l'une ou l'autre adaptation pour assurer (mieux qu'elle ne l'est maintenant) la sécurité des piétons, plus de visibilité aux passages des cyclistes (ICR à cet endroit de la chée), plus de visibilité (voire des aménagements physiques) pour assurer le respect du 30.

Dans les grandes lignes de la remise en état de la chaussée il y aurait : mise en œuvre de l'expropriation faite au niveau du Brico-Job d'une bande de 2,50m. Élargissement du trottoir mais aussi création de places de stationnement. L'éclairage serait remplacé => l'option d'un éclairage renforcé au niveau des passages pour piétons serait prise en compte.

Cools prétend qu'il n'a pas d'interlocuteur actuellement auprès de la STIB (restructuration?) et

raconte son habituelle rengaine: "43 gnagnagna..." "il n'existe pas de mini modèle dans la flotte de la STIB" (ce qui est faux!)... La commune serait semblerait-il demandeuse d'une modification du trajet du 43 ce qui soulagerait la chée de 50% du passage de bus qu'elle supporte pour le moment.

LES « BONS TUYAUX » DE THIERRY

Le problème n'est pas en surface mais bien en profondeur. Le collecteur est de manière variable entre 2m et 5m de profondeur. Refaire le coffre de la chaussée régler les micro-affaissements de surface et n'éliminera pas les incohérences du sol en profondeur sauf s'il est prévu des interventions à ce sujet.

J'ai entendu parler de sondages à ultrasons tout le long du collecteur pour vérifier la présence de « trous » dans le sol directement en contact avec le collecteur, pourquoi n'en a-t-on pas parlé le 24 ?

Sur ce point il faut une mobilisation forte car il s'agit ici du côté praticable de la chaussée pour les usagés faibles. Deux entrées d'écoles, des passants en nombres et une usure trop importante des chaussées sur « l'asphalte des voitures » me semble justifier un stricte minimum adapté à la situation ; à la STIB d'adapter aussi son matériel en conséquence du terrain.

Au sujet du « minimum » à respecter pour le réaménagement de la chaussée, je vous renvoie à http://urbanisme.irisnet.be/lesreglesdujeu/pdf/RRU_Titre_7_FR.pdf section2 article 4 entre autre.

Un autre point soulevé dans le quartier est le niveau supérieur du revêtement par rapport au trottoir et aussi au seuil des maisons. Certains riverains ont en effet leur seuil de porte plus bas que le dessus de la chaussée. Pourrait-on réviser le niveau de l'asphalte vers le bas et aussi en conséquence de réaliser de vraies bordures de ruissellement (pas comme maintenant où l'eau déborde sur le trottoir), ce qui aurait aussi pour avantage de contrecarrer le parcage des véhicules sur les trottoirs.

4. Collecteur latéral av. Prince de Ligne

Date des travaux : ???

Il s'agit d'une remise en état du collecteur situé derrière les maisons entre Prince de Ligne et la voie de chemin de fer. Partie peu développée.

Toujours Prince de Ligne, de futurs logements sont prévus à l'emplacement des actuels parkings. Ceux-ci vont augmenter les volumes d'eau à évacuer dans un réseau déjà sous-dimensionné (L'alimentation du bassin d'orage est ainsi garantie).

> Cools jure ses grands dieux que l'on imposera des bassins d'orages pour les immeubles, mais au Vallon d'Ohain la Commune n'a RIEN demandé, et il n'y a rien. Quant au plateau Engeland, le projet prévoit 16 l/m² alors que dans la Région seul Forest impose quelque chose (33 l/m²) et que l'échevine de Forest reconnaît qu'avec ce que nous avons connu c'était bien insuffisant.

5. 2 projets de parkings

A. Le parking de l'avenue Prince de Ligne

Pour un nouveau parking, la Commune a acheté 18 ares derrière les maisons de la place Saint Job, le long du chemin de fer. Le problème est l'accès pour lequel on n'a pas encore de solution. Peu d'information.

B. Parking face au Sequoïa

Début : automne 2012 probablement

Parking de 60 places situé face au Sequoïa. Il semblerait que tous les arbres seront abattus et, pour limiter les frais d'entretien, ils seront remplacés par des espèces basses ouvrant la vue vers l'immeuble Etrimo depuis la chaussée de St Job. De plus 60 places semblent excessives.

Conclusion

Baudouin : Bref, c'était une séance d'information, (pas de concertation) mais tous les entrepreneurs sont désignés, toutes les commandes sont passées. Il n'y a que les détails qui ne sont pas encore

décidés, et je crains que la définition de ce qu'est un détail ne le soit pas davantage. Bref c'est le fait accompli. Mais c'était une soirée intéressante.

Fabienne : En résumé, à ce stade, on ne peut qu'espérer que ce qui sera fait sera bien fait et apportera une amélioration (sensible?) à nos soucis d'inondation et de vibration. Pour les "détails" on doit repartir à la charge avant que la suite du programme ne soit clôturée...

Fabien : Soirée intéressante pour un premier contact avec les travaux autour de St Job mais qui laisse un sentiment d'insatisfaction quand à une vision à long terme de la Commune. Celle-ci se contente de répondre urgemment à des problèmes urgent certes mais du coup en ne faisant que reporter le problème. Les bassins d'orage ne sont que des techniques curatives (on répond à un problème qui survient à un moment donné) alors qu'il faut sérieusement envisager des réponses préventives (comme la déconnexion du réseau d'eaux propres - sources et pluies - avec le réseau d'eaux usées). A nouveau maigre consolation, Cools laisse la porte ouverte à des discussions sur le réaménagement de la chaussée de St Job...

Et maintenant ? Différentes propositions

(Thierry, Fabienne, Laurence VdP et Laurence W, Baudouin, Bernard, Fabien)

De l'avis général il est important de se concerter pour ne pas diluer les différentes actions qui émergent. Etre tous sur le même front avec des actions différemment semblables est bien entendu le seul moyen d'avorter une action efficace ! Toutefois si l'on mélange des préoccupations qui n'ont rien à voir les unes avec les autres, il n'en résultera rien.

Il faut se concentrer sur un seul problème essentiel à la fois, et préparer quelque chose à faire défendre par l'ACQU. Quartier Durable a déjà fait ce choix avec le thème de la mobilité en rejoignant le groupe constitué par l'ACQU. L'idée pourrait être intéressante avec le problème des inondations de renforcer l'action de Bertrand... Maintenant il faut voir si dissocier mobilité et inondations alors que les deux thèmes sont fortement liés dans le cas de la chaussée de Saint Job convienne à chacun ?

Notre point commun pour l'instant étant la chaussée de Saint-Job et toute sa problématique. Il est donc encore nécessaire de pouvoir se mettre d'accord sur les motivations des uns et des autres et ainsi profiter des motivations de chacun (car nous sommes tous ... ou presque ☺ ... bénévoles, avec un temps précieux !).

Enfin, il faut aussi économiser la communication : communiquer ok, beaucoup pas toujours nécessaire, structuré c'est mieux. Quartier durable, structure existante, en fonction, pourrait regrouper la communication et la relayer mais à une échelle locale (le quartier), pour un message d'ampleur plus importante l'ACQU semble plus appropriée.

> Pour information ou mémoire, Laurence Vandeputte a établi un livre blanc il y a plusieurs années concernant l'aménagement des trottoirs du tronçon Wansijn-Place. C'est un travail important et il serait dommage de ne pas user de ce travail déjà lourdement accompli mais malheureusement resté sans suite concrète.

Retour réunion Comité rue du Ham / Cools

(Patricia)

La réunion s'est passée de manière très constructive, Cools s'étant montré très ouverts à plusieurs propositions... tout en se planquant derrière les études d'impact et de faisabilité que la STIB doit lui remettre!

Ce qui est clair c'est que le prolongement de la rue du Ham jusqu'au resto Relais St-Job, donc les contours de la place, et les contours de l'église sont en mis question dans les plans de la STIB. C'est tout l'aménagement de la place qui a été abordé (panneau, zone partagée tram/piétons) et pour lequel Cools voudrait avoir notre avis. Visiblement il y a pour la STIB un réel problème de vitesse commerciale à ce niveau (perte d'efficacité due au fait que le tram est pris dans les embouteillages, que l'arrêt est mal placé, etc...)

Il s'est montré ouvert à une consultation des habitants... Très positif ... (attitude préélectorale ? excusez mon scepticisme...)

Nous avons décidé de rédiger un petit rapport + appel à mobilisation dans toutes les boîtes de la rue (du quartier ? Si ça touche à la place...).